



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CHSCT D'ADMINISTRATION CENTRALE DU 30 JANVIER 2020

Une réunion du CHSCT d'Administration Centrale s'est déroulée le 30 janvier 2020 sous la présidence de Mme Marie-Françoise LEMAITRE, le DRH ayant une réunion au cabinet.

Toutes les organisations syndicales étaient représentées :

- **UNSA** : CESAIRE Léonide (**UNSA ITEFA secteur travail**),
- **CGT**
- **CFDT**

A l'ordre du jour étaient prévus les points suivants :

1) Pour avis

- Approbation du procès-verbal du CHSCT AC du 29/11/2019 ;
- Réaménagement des locaux des services du Secrétariat Général ;
- Réaménagement des locaux de la Direction des Sports ;
- Bilan 2018 santé, sécurité et conditions de travail et recueil de propositions d'améliorations pour les bilans suivants.

2) Pour information

- Projet de Programme annuel de prévention des risques professionnels 2020 ;
- Examen des registres SST et DGI ;

- Examen des accidents de service, du travail et des maladies professionnelles déclarés ;
- Calendrier des instances et programme annuel des visites de CHSCT 2020.

3) Questions diverses

La présidente constate que le quorum est atteint, la réunion débute à 9H30.

La CFDT (Dominique TELLE) est désignée secrétaire adjoint de séance.

I. POINTS SOUMIS POUR AVIS

➤ Approbation du procès-verbal du CHSCT AC du 29/11/2019

En préambule les représentants du personnel refusent de se prononcer sur un procès-verbal non communiqué et qui n'est pas dans « ECHOS ».

Mme Armelle CHAPPUIS indique que le procès-verbal a été envoyé au secrétaire adjoint de séance pour relecture mais n'a pas été retourné par lui. Le procès-verbal est mis sur ECHOS après sa validation.

En conséquence, ce point sera mis, à nouveau, à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CHSCT AC.

➤ RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX DES SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

M. Mathurin LAURIN, Chef de cabinet de la secrétaire générale des ministères sociaux, présente le projet de réaménagement des locaux qui fait suite à celui qui a été réalisé fin 2016 /début 2017. Les travaux sont programmés sur 4 semaines, du 10 mars à début avril 2020.

Les services du secrétariat général se sont renforcés – 31 agents et 10 en cours de recrutement - et il était impératif de réorganiser les bureaux : en regroupant les trois pôles (Santé/ARS, Travail/Solidarités, Modernisation) au même étage afin de rapprocher les chefs de service de leur équipe, de gagner du temps et de favoriser le collectif ; en créant un Laboratoire d'innovation publique ; en favorisant l'accès des locaux aux personnes à mobilité réduite ; en adaptant les locaux au nombre important de missions temporaires et aux missions de coordination spécifique.

En ce qui concerne les questions d'isolation phonique et de mètre carré par agent, Mrs GLIPPA et BENOIST précisent que la règle des 10 m² par agent a été respectée et que les matériaux d'isolation phonique utilisés pour les cloisons entre bureaux sont conformes aux préconisations. L'isolation renforcée n'est préconisée que pour les salles de réunion et les petits boxes.

Les représentants du personnel dénoncent la multiplication des espaces de travail partagés pour de nombreux agents qui occupaient jusque-là un bureau individuel.

M. LAURIN précise que le projet prévoit l'installation de nombreuses mini-salles de travail permettant aux chargés de mission de s'isoler.

VOTE SUR le réaménagement des locaux des services du Secrétariat Général :

POUR : 0

CONTRE : 4 (2 UNSA, 2 CGT), compte tenu de la multiplication des « open-space »

ABSTENTION : 3 CFDT.

➤ **RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX DE LA DIRECTION DES SPORTS**

Le directeur des Sports a rappelé que le projet d'aménagement s'inscrit dans le cadre des résultats de l'expertise confiée au cabinet SECAFI à la demande du CHSCT et en concertation avec les représentants du personnel et les agents – CLC des 13 décembre 2019 et 10 janvier 2020.

Le projet regroupe l'ensemble des 121 agents de la Directions des Sports au 3^{ème} étage de l'immeuble et ainsi libère le 4^{ème} étage, permet la création d'un Laboratoire –Lab. DS - d'environ 50 m² au 6^{ème} étage pour concrétiser les nouvelles pratiques de travail, pour favoriser l'échange dans un lieu propice à la collaboration et donner à chaque agent la possibilité de travailler temporairement, ainsi qu'une grande salle de réunion supplémentaire au 1^{er} étage.

Il a été décidé d'attribuer :

- des bureaux individuels au directeur et à la directrice adjointe, aux sous-directeurs et directrices, aux chefs de bureaux et aux adjoints et adjointes ;
- des bureaux partagés pour les secrétariats de sous-direction (3 ou 4 postes dont 1 poste d'accueil) ainsi qu'aux chargés de mission.

Le projet favorise la proximité des secrétariats et des sous-directeurs et sous-directrices (porte de communication directe), le rapprochement des missions financières et juridiques côté direction.

Après une suspension de séance demandée par les représentants du personnel, il est procédé au vote.

VOTE SUR le réaménagement des locaux de la Direction des Sports :

POUR : 0

CONTRE : 4 (2 UNSA, 2 CGT), compte tenu de la multiplication des « open-space »

ABSTENTION : 3 CFDT.

➤ **BILAN 2018 SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL ET RECUEIL DE PROPOSITIONS D'AMÉLIORATIONS POUR LES BILANS SUIVANTS**

- Sur les accidents du travail, en 2018, 93 sont déclarés contre 75 en 2017, soit 5% d'accidents de mission contre 7% en 2017, 37% d'accidents de service contre 33% en 2017 et 58% d'accidents de trajet contre 60% en 2017. La DRH enregistre le plus grand nombre d'accidents (18) suivie par la DFAS (11), mais le taux le plus élevé (6,3%), compte tenu de l'effectif, est affecté à la Direction des sports. La principale cause demeure les chutes (67% contre 60% en 2017) suivie des accidents de la route (16% contre 7% en 2017. En conclusion, en 2018, le

nombre d'accidents a augmenté pour les trois secteurs ainsi que le nombre d'accidents avec arrêt de travail.

- Sur les réunions du CHSCT AC : 6 réunions ont été organisées en formation conjointe Travail/Emploi, Affaires sociales /Santé/Droits des femmes, Jeunesse /Sports/Ville.
- Sur les visites de sites : en 2018 une visite sur le site de Duquesne a été organisée sur un projet d'aménagement au second sous-sol.
- Sur les documents uniques d'évaluation des risques professionnels : en 2018, 16 directions sur 24 ont finalisé leur document, la DGT, la DREES, la DICOM et la DAEI se sont engagées à finaliser le leur en 2019.
- Sur la formation des agents : 1071 agents ont suivi les formations d'initiation au secourisme, recyclage secourisme et nouveaux arrivants contre 279 en 2018 ;
- Sur le télétravail : en 2018, 576 demandes de télétravail sont enregistrées –droit commun et raisons de santé – dont 189 demandes de renouvellement. 562 demandes ont été acceptées (97,6% du total) et 14 refusées (2,4%). Les femmes représentent 70,6% des télétravailleurs et les catégories A+ et A sont majoritaires (76,1%), la catégorie B représente 13,9% et la catégorie C, 10,1%. Les contractuels ne représentant que 18,1% des agents télétravailleurs.
- Sur les suicides et tentatives : en 2018, deux tentatives sont à déplorer, 1 à la DRH et 1 à la DGOS ayant donné lieu, chacune, à une enquête du CHSCT.

VOTE SUR le bilan 2018 santé, sécurité et conditions de travail et recueil des propositions d'améliorations pour les bilans suivants :

POUR : UNANIMITÉ

La présidente quitte la séance, devant se rendre à la commission nationale de concertation des ARS à 13H30.

Elle confie la présidence à M. Williams JOSSE.

La CGT quitte la séance au motif que la présidence de l'instance est illégale en l'absence de réel pouvoir de décision.

II. II POINTS POUR INFORMATION

➤ PROJET DE PROGRAMME ANNUEL DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS 2020

Ce projet de programme est établi sur la base du bilan réalisé par les acteurs de la prévention (conseillère nationale de prévention, médecin coordonnateur nationale de prévention, conseillère technique nationale des assistantes sociales), du bilan d'hygiène, sécurité réalisé par les directions ainsi que des rapports d'expertises ou d'études des inspecteur santé sécurité au travail. Les observations des représentants du personnel permettent d'affiner les priorités.

Le programme détermine 8 actions prioritaires dans le cadre des 3 orientations ministérielles suivantes :

1°) Formation et sensibilisation des agents

- Poursuivre le déploiement des formations SST (nouveaux arrivants et gestes qui sauvent) ;

- Accompagner l'encadrement en matière de prévention des risques, en accompagnant les réorganisations des services par le déploiement d'études d'impact en amont, la sensibilisation des équipes aux RPS, la poursuite des formations spécifiques SST ;
- Organiser une formation RPS à destination de l'ensemble des représentants du personnel, un groupe de travail sera réuni prochainement ;

2°) *Accompagner le réseau des acteurs de prévention en lien avec les nouveaux enjeux de réorganisation*

- Animation des réseaux des acteurs de prévention, dans un contexte de réorganisation qui implique une vigilance particulière en matière de prévention des risques, par l'organisation périodique de réunions des réseaux des acteurs de prévention et l'actualisation des sites intranet dédiés ;
- Renforcer la mise en place ou l'actualisation des documents d'évaluation des risques ;
- Poursuivre l'analyse des risques professionnels par les visites et les enquêtes du CHSCT ;

3°) *Poursuivre les actions engagées sur les risques prioritaires*

- Prévenir les RPS, en identifiant les bonnes pratiques ;
- Poursuivre l'analyse des risques professionnels à la lumière de l'analyse de l'accidentologie.

➤ **EXAMEN DES REGISTRES SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET DANGER GRAVE ET IMMINENT**

Le président rappelant l'interdiction de la cigarette électronique dans les bureaux, la DFAS réclame les textes car le service de sécurité ne dispose d'aucun moyen légal quand on lui demande d'intervenir.

Une charte a été rédigée en 2014 et un travail est actuellement en cours avec la Direction Générale de la Santé.

Un seul des points mentionnés dans les registres n'a pas encore été traité –**les pigeons ayant colonisé la gaine de désenfumage sur le site de Mirabeau**- il est en cours de résolution.

➤ **EXAMEN DES ACCIDENTS DE SERVICE, DU TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES DÉCLARÉS**

Il est constaté que les accidents de trajet et les chutes constituent la majorité des accidents.

Le président précise que la priorité sera axée sur l'étude des causes de ces accidents –horaires de travail, durée du transport travail/domicile, état physique et psychologique des agents, incidents survenus sur le lieu de travail, etc.

➤ **CALENDRIER DES INSTANCES ET PROGRAMME ANNUEL DES VISITES DU CHSCT EN 2020**

Le calendrier communiqué est modifié, les dates suivantes sont à confirmer :

- Jeudi 2 avril 2020, réunion du CHSCT le matin et *visite de la Direction des Sports (Avenue de France) l'après-midi*

- Jeudi 19 mars 2020, réunion du CHSCT à Mirabeau
- Mardi 26 mai 2020, réunion du CHSCT à Mirabeau
- *Mardi 9 juin 2020, visite des locaux du secrétariat général des ministères sociaux*
- *Mardi 13 octobre 2020, visite des locaux de la DGCS à Montparnasse*
- Jeudi 15 octobre 2020, réunion du CHSCT à Duquesne
- *Mardi 8 décembre 2020, visite des locaux de la DGT.*

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Les représentants du personnel attirent l'attention de l'administration :

- Sur la situation des agents du centre de documentation à Mirabeau qui est en sous-effectif et compte un agent en longue maladie et à quatre mois de la retraite ;
- Sur la situation des agents de CT3 à la DGT qui sont en situation de stress car les tâches ne sont pas clairement attribuées et la situation s'aggrave avec le recrutement de deux adjoints. Ils souhaiteraient que les agents de ce bureau soient reçus par la hiérarchie pour une explication des tâches attribuées à chacun.

Le président remercie les présents pour leur participation et lève la séance.

Prochain CHSCT AC

Jeudi 2 avril 2020 matin

et

Visite des locaux de la Direction des Sports, Avenue de France

Jeudi 2 avril 2020 après-midi.